PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques
Article R572-1 et suivants du code l'environnement
- Echéance 2022 -

CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

A35 - D1083 - D424 - D1059 - D159

Carte de type A
- Zones exposées au bruit routier-

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Inicateurs Lden

- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A)
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A)
- plus de 75 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008

Réalisation en 2022 par la
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
SER - Pôle Prévention des Risques

Sources :
CEREMA Strasbourg
© IGN – SCAN25 ® 2014
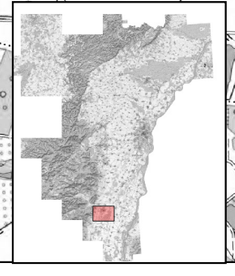
0 1 km